

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 MARS 2020

L'an deux mille vingt, le dix mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 et 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 2 mars 2020

Étaient présents : Bertrand Hauchecorne, Didier Courtois, Chantal Bureau, Robert Genty, Eric Couadier, Martine Bourdel, Annick Villafafila, François Gabrion, Stéphane Roy, Véronique Spir, Anaïs Perdereau, Céline Leroy.

Était absent excusé :/

Étaient absents :

- Yoan Béaur
- Nicolas Mohamed
- Caroline Ménager

Secrétaire de séance : Didier Courtois

Le compte-rendu précédent est approuvé à l'unanimité.

2020 - 005

COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Approuve le compte de gestion 2019

2020 - 006

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur Didier Courtois est élu président par les membres du conseil municipal, pour présenter le compte administratif 2018. Le Maire, Bertrand HAUCHECORNE sort de la salle.

Le Président donne acte de la présentation faite au compte administratif.

Le Président constate la comptabilité principale, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire, aux différents comptes. Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser et à percevoir.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- accepte à l'unanimité, le compte administratif 2019 présentant résultat de clôture : en fonctionnement de 235 939.39 €, un déficit d'investissement cumulé de 148 730.74 €, des restes à réaliser de 225 641.81 € et des restes à percevoir de 184 177 €.

Monsieur le Maire réintègre la salle.

2020 - 007	AFFECTATION DES RESULTATS
-------------------	----------------------------------

Monsieur Hauchecorne présente le tableau de l'affectation des résultats.

RESULTAT INVESTISSEMENT	-148 730.74 €	C/001
RESTES A REALISER DEPENSES	225 641.81 €	
		-41 464.81 €
RESTES A REALISER RECETTES	184 177.00 €	
BESOIN DE FINANCEMENT	-190 195.55 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	235 939.39 €	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	190 195.55 €	C/1068
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER	45 743.84 €	C/002

Il convient d'affecter au 1068 (IR) 190 195.55€, au 002 (FR) 45 743.84 € et 148 730.74 € au 001 (ID).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats

2020 - 008	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION
-------------------	-----------------------------------

La commission finances propose d'augmenter les taux d'imposition de la taxe sur le foncier bâti.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve cette proposition et décide, à l'unanimité, de voter les taux ci-dessous pour l'année 2020 soit :

	Taux
Taxe d'habitation	15.59 %
Taxe foncier bâti	27.50 %
Taxe foncier non bâti	62.00 %

2020-009	VOTE DES SUBVENTIONS
-----------------	-----------------------------

Monsieur Hauchecorne présente l'attribution des subventions aux associations

ASSOCIATIONS COMMUNALES

	Subvention exceptionnelle	montant voté
Mareau Tir	500.00 €	1 500.00 €
Tennis Club		1 000.00 €
Mareau Z'idées	200.00 €	200.00 €
Ecole de musique		10 400.00 €
Fraternelle		700.00 €
Gym volontaire		400.00 €
En ce temps là		150.00 €
Art aux Prés		400.00 €
Anciens combattants		100.00 €
AM Boulistes		100.00 €
	700.00 €	14 950.00 €
montant des subventions communales versées		15 650.00 €

ASSOCIATIONS EXTERIEURES

	montant voté
UNA	160.00 €
campus des métiers et de l'artisanat Indre et Loir	20.00 €
Pep 45	40.00 €
association des jeunes sapeurs pompiers	20.00 €
banque alimentaire	900.00 €
MFR Chaingy	20.00 €
Loiret Nature environnement	100.00 €
Arche des souvenirs	450.00 €
AAMM (associations assistantes maternelles)	50.00 €
montant des subventions hors commune versé	1 760.00 €

Soit un montant total de 17 410 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, accepte le versement des subventions suivant la répartition ci-dessus.

2020-010	BUDGET PRIMITIF 2020
-----------------	-----------------------------

Monsieur HAUCHECORNE présente le budget primitif tel que défini par la commission des finances.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- accepte le budget primitif 2020, qui s'équilibre en dépenses et recettes ainsi qu'il suit :
 - o FONCTIONNEMENT : 1 283 358.84 euros
 - o INVESTISSEMENT : 846 293.87 euros (rar compris)

QUESTIONS DIVERSES

	DICRIM
--	--------

Monsieur le Maire présente le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Des devis pour l'impression de 1000 exemplaires de ce document ont été effectués auprès de 3 sociétés différentes. La société Le Backh a été choisie pour un montant de 390 euros ht.

➤ Concert le 5 avril

Chantal Bureau indique qu'il faut prévoir une personne chargée de la billetterie. Eric Couadier effectuera cette tâche.

➤ Concours de poésie vendredi 13 mars 2020 à 20h à la salle polyvalente.

➤ Médiathèque

Véronique Spir demande s'il est possible que la médiathèque devienne gratuite comme cela se fait notamment à Orléans. Martine Bourdel propose de revoir le nombre de prêt pour les familles nombreuses.

Bertrand Hauchecorne indique que les propositions seront étudiées avec le prochain conseil



Bertrand Hauchecorne remercie l'ensemble des membres de conseil municipal, pour cette mandature, qui a allié un travail sérieux, amitié et convivialité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 19h50

NOM	SIGNATURE	NOM	SIGNATURE
B. HAUCHECORNE		C. LEROY	
D. COURTOIS		C. MENAGER	Absente
R. GENTY		N. MOHAMED	Absent
C. BUREAU		A. PERDEREAU	
Y. BEAUR	Absent	S. ROY	
M. BOURDEL		V. SPIR	
E. COUADIER		A. VILLAFILA	
F. GABRION			